

pour être envoyé à Lyon. Une lettre ou rapport fait exprès pourra être imprimé au long et ça fera plaisir aux associés, qui je sais, sont affamés d'avoir des détails sur les missions nouvelles. Je regrette de n'avoir pas fait cette demande cette année.

Votre Grandeur verra par les lettres de M. Blanchet que la langue anglaise est bien utile dans un pays anglais; ici c'est la même chose. Vous aviez un irlandais pour M. Blanchet, personne n'a pu lire son nom ici, je le suppose encore prêt à partir. Des canadiens parlant anglais vaudraient mieux ici; je n'ai cependant pas d'objection pour d'autres nations pourvu que les sujets soient propres à l'œuvre.

Le docteur McLaughlin a dit à M. Blanchet qu'il était bon de demander des passages en Angleterre, mais qu'en cas de refus il faudra envoyer par St-Louis ou par la mer et qu'une fois aux îles Sandwich ils le feraient bien venir. Ce Monsieur est plein de bonne volonté pour les prêtres mais il ne faut pas le prôner; sous ce rapport il donne des avis dont on peut profiter sans dire d'où ils viennent. Il aurait à craindre des reproches.

L'église de la Prairie du Cheval Blanc a été jetée à bas, transportée et refaite solidement, auprès de la maison qu'a bâtie M. Poiré; elle pourra servir dans un mois. Elle est couverte en planche, le bardeau se pose, les planchers se font, etc; elle coûtera une soixantaine de louis cette année. Il faudra faire une voûte et une sacristie l'année prochaine ce qui coûtera encore autant. Outre cela et la dépense courante, il me faudra payer à Québec l'année prochaine près de 150 louis. M. de Laporte avait en main, le 29 janvier 1849, 575 louis 3,8; ma traite et celle de M. Blanchet formeront 375 louis mais M. de Laporte dépensera avant que de les recevoir 60 ou 80 louis pour mes dépenses de l'année dernière vin, étoffe, etc.

Vous avez un aperçu de ma caisse et des dépenses à faire ici et à la Colombie; vous le verrez par les lettres de M. Blanchet. J'enverrai peut-être le second numéro de vos annales à Lyon. Je sais que l'on lira avec plaisir ce qui regarde la Colombie mais je crains qu'en voyant que nous sommes secourus par le Canada le conseil donne moins, ce qui ne ferait pas notre affaire dans ces commencements où il y a tant à faire. A Rome on verra vos annales avec plaisir. Le cardinal Frasnosi parle bien français.

M. Blanchet me dit de ne rien dire des embarras et difficultés qu'on mettait aux mariages des engagés. Le docteur arrangera cela sans avoir l'air de contredire son confrère. Il a déjà donné la liberté à plusieurs.

Je pense ne rien oublier de ce que votre Grandeur pourrait désirer savoir.